Projet Pédagogique

Mercredis Loisirs — 2026 / 2027



École Jean Monnet — 1 rue de la Mairie, 59480 Illies

Sommaire

I. Présentation de la structure d'accueil 3
A. Contexte géographique 3
B. Les acteurs du projet 3
C. Communication aux familles 4
II. Le public accueilli 5
A. Les caractéristiques des enfants de 2 à 6 ans 5
B. Les caractéristiques des enfants de 6 à 10 ans 5
C. Les caractéristiques des adolescents et préadolescents (11-15 ans) 6
D. Inclusion des enfants porteurs de handicap 6
III. Les objectifs pédagogiques 8
A. Thème et objectifs 8
B. Le projet éducatif UFCV et les finalités du PEDT 8
C. Journée type 10
D. Temps forts et plannings 11
E. Évaluation des objectifs 11
IV. L'équipe pédagogique 13
A. Rôles et fonctions de chacun 13
B. Trombinoscope de l'équipe 15
C. Charte de vie de l'équipe 15
D. Animateur stagiaire 16
V. Sécurité 17
A. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) 17
B. Sécurité au quotidien 17

I. Présentation de la structure d'accueil

A. Contexte géographique

L'école Jean Monnet est un établissement public rattaché à l'académie de Lille, situé rue de la Mairie à Illies (59480), petite commune du Nord appartenant à la Métropole Européenne de Lille. Ouverte depuis 1965, elle regroupe les classes de maternelle (petite, moyenne et grande sections) et d'élémentaire (du CP au CM2), accueillant environ 240 élèves dans un cadre rural et convivial. Les bâtiments, propriété de la mairie d'Illies, abritent également une cantine scolaire proposant des repas équilibrés, moment de convivialité au quotidien pour les enfants.

Illies est un village d'environ 1 700 habitants, appelés les Illilois et Illiloises, situé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Lille, dans le pays des Weppes. La commune connaît depuis une vingtaine d'années une croissance démographique notable, portée notamment par l'installation de jeunes familles : plus de 40 % de la population a moins de 30 ans, ce qui traduit un tissu social jeune et dynamique. Ce contexte périurbain, à la fois rural et proche de la métropole lilloise, façonne un environnement socio-culturel mêlant vie de village, entraide de proximité et ouverture vers les ressources urbaines voisines.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accueil des mercredis loisirs, pensé comme un prolongement du lien école-famille-commune, au service de l'épanouissement des enfants et des jeunes du village, de 3 à 15 ans.

Coordonnées de l'organisateur

UFCV — Délégation régionale de Bouvines — 234 rue Saint-Hubert, 59830 Bouvines

Horaires (période septembre 2026 à juillet 2027)

Les garderies	Les arrivées	Les départs
Matin : 7h30 – 8h Soir : 17h30 – 18h30	Matin : 8h – 9h Midi : 12h Après-midi : 13h30	Matin : 12h Midi : 13h30 Après-midi : 17h – 17h30

Les repas du midi sont fournis par API ; lorsque de la viande est prévue, une alternative végétarienne est systématiquement proposée. Lors des pique-niques, seuls les paniers fournis par l'accueil sont autorisés (hors PAI alimentaire).

B. Les acteurs du projet

Les partenaires	L'équipe
CAF PMI DRAJES Ville d'Illies (convention de mise à disposition de personnel d'animation)	Direction (1 directrice) Animateurs UFCV (poste fixe) Animatrices mises à disposition par la Ville, en alternance
Les familles	**Les différents services**
Premiers partenaires de l'équipe d'animation, associées avant, pendant et après chaque période.	Restauration Prestataires Techniques Entretien Sports

C. Communication aux familles

Prendre en compte la famille qui doit, tout comme l'enfant, être au cœur du projet. Afin de répondre au mieux aux attentes des familles, nous mettons en place plusieurs actions :

Avant

- Lancement des inscriptions avec mise à disposition des temps forts
- Diffusion du trombinoscope des équipes

Pendant

- Direction joignable par téléphone et mail
- Portes ouvertes / vernissage / goûter parents
- Affiches d'informations et rappels
- Présence d'un directeur à la grille matin et soir
- Projet pédagogique mis à disposition
- Rappel du règlement intérieur extra-scolaire
- Diffusion des plannings « définitifs » par tranche d'âge
- Réunion d'information le samedi précédant l'ouverture ou le premier lundi soir

Après

- Exposition
- Questionnaire de satisfaction
- Mur d'expression
- Livre d'or

II. Le public accueilli

Les mercredis loisirs sont désormais ouverts aux enfants et aux jeunes de 3 à 15 ans, répartis en groupes adaptés à leur âge : maternelles (2/3 à 6 ans), primaires (6 à 10 ans) et adolescents/préadolescents (11 à 15 ans). Chaque enfant est un être unique et différent, c'est pourquoi il est primordial que l'équipe d'animation puisse valoriser individuellement les enfants sans oublier l'intérêt collectif, et leur laisser un espace suffisant pour qu'ils puissent tous s'exprimer et s'épanouir.

Les animateurs veillent constamment à la sécurité physique mais aussi morale et affective de chacun. Notre objectif principal est de leur faire passer de bons moments, adaptés à leur tranche d'âge. Les attentes et envies des enfants et des jeunes étant au centre de ce projet, plusieurs outils sont mis en place afin de connaître leur ressenti quant aux activités proposées : activités à la carte, bilan journalier, boîte à idées, ouverture aux parents de certaines activités (kermesse, spectacle), questionnaires de satisfaction adaptés à l'âge.

A. Les caractéristiques des enfants de 2 à 6 ans

Besoins et intérêts	Attitude à adopter	Les activités	Types d'activités
Exploration sensorielle, découverte, imitation. Besoins physiologiques : alimentation, sommeil. Besoin de sécurité affective : communication, début de la socialisation secondaire. Pleurer est un moyen de s'exprimer pour manifester une émotion, un besoin.	Dépend de l'adulte. Demande beaucoup d'attention, de présence. Encouragement, patience, soins, écoute, réactivité. Donner des repères, instaurer des routines, priorité à une communication adaptée mais non infantilisante.	L'enfant se fatigue et récupère vite. Temps de concentration faible → changer régulièrement d'activité : 2-3 ans = 10 à 20 min ; 4-5 ans = 20 à 45 min max. Inclure dans un imaginaire, découper en séquences. Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants.	Jeux d'exploration ou de découverte. Développement des capacités sensorielles : couleurs, rythme, manipulation d'objets, formes. Développement de l'intellect, des repères : classements, puzzles, initiation à l'espace. Développer l'imaginaire : contes, histoires, marionnettes, jeux de rôles. Développer la motricité globale et fine. Développer la vie de groupe : chants, comptines, rondes, jeux collectifs.
Besoin de confiance en soi et d'autonomie : expériences, explorations. Construction et affirmation de sa personnalité : apprentissage du « SOI »/« MOI ». Période du « non » et de l'opposition.	Favoriser l'apprentissage et l'autonomie : éviter de minorer les compétences de l'enfant, éviter la surprotection. Poser des limites physiques, sociales, temporelles. Féliciter régulièrement les enfants.	Aménagement de l'espace et matériel adapté. Importance du modèle : donner des explications simples et claires. Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances.	Des activités en autonomie : prévoir des temps de jeu libre.

B. Les caractéristiques des enfants de 6 à 10 ans

Besoins et intérêts	Attitude à adopter	Les activités	Types d'activités
Besoin de reconnaissance et d'appartenance à un groupe de pairs. Développement de la logique, du raisonnement et de l'esprit critique. Besoin de règles claires et stables pour se sentir en sécurité. Envie grandissante de responsabilités et de choix.	Être un adulte repère, juste et cohérent dans l'application des règles. Valoriser les réussites et encourager la prise d'initiative. Favoriser la coopération plutôt que la compétition systématique. Laisser progressivement plus d'autonomie dans l'organisation des activités.	Temps de concentration plus long : 45 min à 1h selon l'activité. Alterner activités physiques, manuelles et de réflexion sur la journée. Prévoir des temps dejeu libre et des projets qui se construisent sur plusieurs séances.	Jeux de société, jeux de logique, jeux collectifs sportifs. Ateliers manuels et créatifs plus élaborés (bricolage, cuisine). Grands jeux collectifs, jeux de coopération. Sorties, activités culturelles et découvertes scientifiques.
Besoin de mouvement important et d'activité physique régulière. Développement de l'esprit d'équipe et du sens de la justice/injustice. Curiosité pour le monde qui les entoure, envie de comprendre le « pourquoi ».	Impliquer les enfants dans les choix d'activités (activités à la carte). Expliquer le sens des règles plutôt que de les imposer. Être attentif aux dynamiques de groupe et aux exclusions.	Prévoir du matériel adapté à des gestes plus précis (motricité fine affinée). Donner un cadre avec des objectifs concrets et atteignables.	Activités sportives collectives, tournois. Ateliers d'expression : théâtre, arts plastiques. Jeux de rôle, enquêtes, jeux de piste liés au thème de la période.

C. Les caractéristiques des adolescents et préadolescents (11 à 15 ans)

Besoins et intérêts	Attitude à adopter	Les activités	Types d'activités
Recherche d'identité et affirmation de soi, comparaison aux pairs. Besoin d'être considéré comme un « grand » et non plus comme un enfant. Sensibilité accrue au regard des autres et à l'image de soi.	Adopter une posture d'écoute, sans jugement, plutôt que d'autorité descendante. Valoriser leur avis, les associer à la construction du planning. Rester ferme sur le cadre et la sécurité tout en respectant leur besoin d'indépendance.	Activités qui laissent une vraie marge de choix et de créativité. Alterner temps collectifs et temps plus autonomes. Projets qui se déroulent sur la durée d'une période, avec un objectif final valorisant (représentation, exposition, tournoi).	Activités sportives et tournois inter-groupes. Projets créatifs : vidéo, musique, arts urbains. Sorties culturelles et intergénérationnelles. Débats, jeux coopératifs, escape games.
Besoin d'appartenance à un groupe de pairs, importance de l'amitié. Développement de l'esprit critique et de la capacité d'argumentation. Envie de s'engager dans des projets concrets, utiles ou solidaires.	Encourager la prise de responsabilité et l'engagement (co-animation de temps, aide aux plus jeunes). Favoriser le dialogue et la médiation en cas de conflit plutôt que la sanction seule. Veiller à l'inclusion de chacun au sein du groupe.	Prévoir des temps sans activité imposée (détente, discussion), essentiels à cet âge. Adapter la durée et l'intensité des activités à leur endurance et à leur concentration, plus proches de celles d'un jeune adulte.	Sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté (actions solidaires, écologie). Activités numériques encadrées, ateliers créatifs poussés.

D. Inclusion des enfants porteurs de handicap

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant, et nous verrons ce qui pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement en fonction des besoins :

- PAI alimentaires (intolérance alimentaire, allergie...)
- PAI pour troubles de la santé (pathologie chronique, prise de médicaments...)
- PAI pour les handicaps (troubles du comportement, autisme, déficience intellectuelle, retard psychomoteur...)

Nous pouvons adapter le planning pour l'enfant ou le jeune en situation de handicap moteur ou sensoriel, c'est-à-dire les activités, pour respecter son rythme, ses besoins, etc., sans le surprotéger. Si besoin, un animateur supplémentaire peut être recruté.

Si les parents et l'enfant le souhaitent, l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant en situation de handicap, de manière ludique.

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être surprotégé : il ne sera pas isolé dans une salle à part, mais inclus dans l'activité avec les autres, avec, selon le handicap, un animateur qui pourrait être mis avec lui en permanence en plus d'un autre animateur qui sera avec le reste du groupe.

L'équipe d'animation veille à ce que l'accueil corresponde à leurs besoins et au respect du vivre-ensemble ainsi qu'à la bienveillance. Le centre participe à l'inclusion des enfants en situation de handicap : l'inclusion est synonyme de partage, d'adaptation, d'intégration et d'accompagnement.

III. Les objectifs pédagogiques

A. Thème et objectifs

« L'histoire de la préhistoire à nos jours »

Le thème sert de support pour éveiller l'imaginaire des enfants, quel que soit leur âge, tout en développant leur créativité et leur motricité. À travers des activités artistiques et ludiques, les enfants et les jeunes exploreront des univers inventés en utilisant des matériaux de récupération, sensibilisant ainsi au développement durable. Le thème est décliné et adapté selon les tranches d'âge : ateliers sensoriels pour les plus jeunes, enquêtes et fouilles pour les primaires, projets créatifs plus élaborés pour les ados et préados.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser l'épanouissement de chacun tout en l'accompagnant dans la vie collective, quel que soit son âge	Le mieux vivre ensemble / Apprendre à vivre ensemble Travailler l'autonomie Respect / Entraide Valorisation de l'enfant ou du jeune	Mise en place d'une charte et de règles de vie coconstruites avec les enfants et les jeunes Responsabiliser en prenant soin du matériel, et en confiant des rôles aux plus grands (référents de groupe, aide aux plus jeunes) Inclusion des enfants et jeunes porteurs de handicap Météo des émotions pour les plus jeunes, temps d'échange et de régulation pour les primaires et les ados Activités à la carte et exposition des réalisations
Développer la motricité et la créativité en stimulant l'imaginaire à travers le thème, à tout âge	Développer la motricité fine et globale Favoriser l'expression et la créativité Développer l'esprit d'équipe et la réflexion	Maternelles : manipulation, parcours moteurs transformés en univers d'histoires, contes et marionnettes Primaires : fouilles archéologiques, enquêtes, jeux de piste, ateliers manuels élaborés Ados/préados : projets créatifs (courts-métrages, expositions), grands jeux, escape games sur le thème
Sensibiliser à l'écologie en éveillant la curiosité et en favorisant l'ouverture culturelle	Culture Développement durable Citoyenneté	Sorties culturelles et patrimoniales adaptées à chaque groupe d'âge Activités artistiques et tri des déchets Utilisation de matériel de récupération pour les créations Projets solidaires et actions de sensibilisation portés par les primaires et les ados

B. Le projet éducatif UFCV et les finalités du PEDT

Les valeurs éducatives portées par cet accueil découlent directement du projet éducatif de l'UFCV. Ce projet, qui s'inscrit dans la continuité de l'histoire de l'association créée en 1907, place la personne, dans sa singularité et au sein du collectif, au cœur de toute démarche éducative. Il constitue un cadre commun à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés, volontaires, publics) et s'articule autour de quatre grandes intentions : « éduquer ensemble », en assurant la continuité éducative au sein d'une communauté de partenaires ; « s'adapter et rester en mouvement », en luttant contre les inégalités et en évaluant régulièrement les pratiques ; « libérer et développer le pouvoir d'agir », en s'appuyant sur le cadre, la liberté et l'autonomie de chacun ; et « enchanter l'éducation », en valorisant le temps, l'espace et la curiosité comme leviers d'apprentissage.

Ces intentions se traduisent concrètement par des pédagogies actives, dites « alter'actives », fondées sur l'expérimentation, la coopération, le droit à l'erreur et le plaisir d'apprendre. Ce projet pédagogique des mercredis loisir s'inscrit dans la continuité directe du projet pédagogique périscolaire mis en œuvre par l'UFCV à l'école Jean Monnet, afin de garantir une cohérence éducative sur l'ensemble des temps d'accueil de l'enfant — matin, midi, soir, mercredis et vacances.

Au niveau local, ce cadre associatif s'articule avec les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) porté par la commune d'Illies et ses partenaires (CAF, DRAJES, Éducation nationale), qui vise à garantir la continuité et la cohérence des temps éducatifs de l'enfant sur le territoire. Le but principal est l'accompagnement éducatif et social du public, en développant l'accès aux loisirs dans une démarche d'autonomie et de socialisation. À travers les activités, l'enfant ou le jeune développe son intérêt, sa curiosité, sa créativité, son imagination, afin de tendre vers une évolution progressive et durable : autonomie, sociabilité, sens des responsabilités, respect de soi et des autres, et désir de citoyenneté active.

L'accueil de loisirs doit ainsi pouvoir répondre à des préoccupations d'ordre social, éducatif et préventif :

- Favoriser la responsabilisation et l'autonomie
- Favoriser la créativité
- Favoriser le respect de soi et des autres
- Favoriser des espaces de rencontre entre parents-enfants et professionnels-enfants
- Favoriser la mixité sociale et culturelle
- Encourager les échanges intergénérationnels
- Inciter le jeune à se situer en tant que citoyen
- Assurer un suivi éducatif et social auprès du public jeune fréquentant ou non la structure
- Favoriser le travail de partenariat
- Permettre l'épanouissement de l'individu à travers des activités d'ordre culturel, sportif et de loisirs

C. Journée type

Journée type 2 – 3 ans	
7h30 – 8h	Garderie
8h – 9h	Accueil échelonné
9h30 – 11h30	Activités à la carte
11h30 – 12h30	Repas (12h départ des enfants sans DP)
12h30 – 13h	Passage aux WC, lavage des mains, préparation à la sieste
13h – 14h45	Sieste / Temps calme
14h45 – 15h	Réveil + passage aux toilettes
15h – 16h15	Activités
16h30 – 17h05	Goûter
17h	Départ échelonné
17h15 – 18h	Garderie

Journée type des plus de 4 ans	
7h30 – 8h	Garderie
8h – 9h	Accueil échelonné
9h30 – 11h30	Activités à la carte
11h30 – 12h30	Repas (12h départ des enfants sans DP)
12h30	Passage aux WC, Lavage des mains
13h30	Arrivé/Départ des enfants
13h30 – 14h15	Temps calme, activé douce
14h15 – 16h15	Activités
16h15 – 16h30	Passage aux WC, lavage des mains
16h30 – 17h	Goûter
17h	Départ échelonné
17h15 – 18h	Garderie

Le déroulement des temps

- Brief de l'équipe chaque matin (pour les animateurs en garderie ou commençant plus tard, les informations sont transmises par les collègues).
- Garderie : il est possible de petit-déjeuner sur place pour les enfants qui le souhaitent. Proposition de donner à jouer et de jouer avec, sans obliger l'enfant à respecter un rythme imposé.
- Accueil / départ animé : jouer avec les enfants.
- Activités à la carte : faire jouer, tout en laissant le choix à l'enfant de décider à quelle activité il préfère participer.
- Repas : moment d'échange qui doit se passer dans le calme, mais pas dans le silence absolu. Les enfants doivent goûter, mais il ne faut pas les forcer ; les encourager est bien plus bienveillant. Les animateurs montrent l'exemple.
- Temps calme / sieste : laisser jouer, surveillance active de l'équipe d'animation présente pendant la pause des autres (intérieur ou extérieur selon la météo).
- Goûter : moment convivial et calme, c'est l'occasion de faire un bilan et d'échanger sur la journée.

D. Temps forts et plannings

Les plannings d'activités sont disponibles sur l'espace citoyen et affichés au centre entre chaque période de vacances. Les enfants ont du choix en termes d'activité dans chaque groupe (sportive, manuelle, jeu...). Concernant les temps forts, nous proposons à chaque période :

- Activité à la carte intergénérationnelle
- Éveil sportif
- Des journées exceptionnelles (sortie, journée à thème, prestataire...)

En fonction des périodes, nous pouvons faire appel à des prestataires extérieurs pour des activités spécifiques et/ou organiser des sorties culturelles.

Un planning détaillé sera établi et distribué aux familles pour chaque période de l'année, selon les mêmes modalités de communication que celles déjà en place pour l'accueil périscolaire : diffusion sur le portail citoyen, affichage à l'entrée de l'école, et remise d'une version papier aux familles qui le souhaitent. Cela garantit une continuité et une cohérence d'information entre les temps périscolaires et les mercredis loisirs.

Exemple — Planning de la Période 1 (septembre à octobre 2026)

Mercredi	Activité 1	Activité 2
09/09	Jeu cohésion Atelier Cuisine	Jeu sportif Le feu des cro-magnon
16/09	Création d'une coiffe préhistorique	La chasse du tigre
23/09	Fouille Archéologique Empreinte préhistorique	Jeu : Retrouve l'Oeuf Atelier cuisine
30/09	Memory Historique	Jeu sportif : Sauve qui peut
07/10	Atelier cuisine Jeu : Où est le mammouth	Animation intergénérationnelle Bienvenue les grands parents !
14/10	Journée Exceptionnelle Cro-Magnon	Goûter Parents/Enfants

E. Évaluation des objectifs

L'évaluation des objectifs pédagogiques permet de vérifier si le projet mis en œuvre répond aux attentes éducatives définies en amont. Elle constitue un outil de réflexion et d'ajustement, et concerne l'ensemble des acteurs du centre : enfants, parents et équipe d'animation.

Pour les enfants

- L'observation quotidienne : les animateurs repèrent les évolutions dans le comportement des enfants (autonomie, interactions sociales, expression des émotions...).
- La participation aux activités : leur fréquence et leur qualité (curiosité, plaisir, coopération) sont des indicateurs de bien-être et d'implication.
- L'expression des enfants : adaptée à leur âge (dessins, choix d'activités, paroles rapportées), elle permet de recueillir leur ressenti sur leur expérience au centre.

Pour les parents

- Des échanges quotidiens au moment de l'accueil et du départ, permettant de recueillir impressions, remarques et suggestions.
- Un questionnaire de satisfaction distribué en fin de session, avec des questions simples sur l'accueil, la sécurité, la communication et la satisfaction globale.
- Des moments de partage avec les familles (expositions, spectacles, goûters...) pour valoriser les réalisations des enfants et renforcer le lien parents-centre.

Pour l'équipe d'animation

- Des temps de bilan réguliers entre animateurs (hebdomadaires ou en fin de journée) pour identifier les points forts et les ajustements nécessaires.
- Un bilan pédagogique final, rédigé par la direction, incluant les réussites, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration pour les prochaines sessions.
- Des outils d'auto-évaluation et de co-évaluation (fiche bilan d'activités, retours croisés entre pairs) pour valoriser les compétences de chacun et renforcer la cohésion de l'équipe.

L'évaluation n'est pas une fin en soi, mais un levier pour renforcer la qualité de l'accueil, adapter les pratiques pédagogiques et garantir le bien-être de tous les enfants.

IV. L'équipe pédagogique

A. Rôles et fonctions de chacun

Pour les mercredis, l'équipe est composée selon la réglementation Jeunesse et Sport. La répartition est la suivante :

Fonction	Effectif	Détail
Direction	1	1 directrice de l'UFCV, garante du projet pédagogique et de la sécurité de l'ensemble du centre.
Animation (poste fixe)	2	2 animateurs de l'UFCV, présents chaque mercredi de la période.
Animation (mise à disposition)	2	2 animatrices mises à disposition par la Ville d'Illies dans le cadre de la convention de partenariat entre l'UFCV et la commune. Elles interviennent en alternance, à tour de rôle un mercredi sur deux.

Rôles et fonctions de l'équipe de direction

Les directeurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants et du personnel. Ils doivent être exemplaires pour les enfants et l'équipe d'animation. Ils accompagnent et forment l'équipe afin de permettre la validation des éventuels stagiaires. Ils sont chargés des relations avec les différents partenaires et gestionnaires des points administratifs, financiers et matériels. Les directeurs sont les premiers acteurs du bon déroulement de l'ACM.

- Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique avec l'équipe
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel, éducatif
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

Rôles et fonctions de l'équipe d'animation

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils doivent être à l'écoute et répondre aux demandes et différents besoins de ces derniers, tout en restant exemplaires. Ils savent adapter leurs activités en fonction de l'âge et les gèrent de la préparation au rangement. Les animateurs considèrent et respectent tout enfant comme un individu à part entière. Ils sont capables de répondre aux questionnements des parents et de les orienter vers les points les concernant.

Les animateurs savent travailler en équipe, s'écouter et se remettre en question sur leurs actions. Ils savent respecter le travail des uns et des autres selon les qualifications.

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et les sensibiliser, selon les circonstances, aux risques liés aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, individuelle ou collective, et veiller à prévenir toute forme de discrimination
- Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés

Rôles et fonctions des prestataires extérieurs

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique. Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance avec le thème et nos attentes pédagogiques.

B. Trombinoscope de l'équipe

Afin de faciliter le repérage des enfants et de rassurer les familles dès la rentrée, le trombinoscope de l'équipe est diffusé avant l'ouverture de chaque période et affiché à l'accueil. Il est mis à jour à chaque changement dans la composition de l'équipe, notamment pour signaler quelle animatrice est présente lors de l'alternance d'un mercredi sur l'autre.

			
Direction	**Animation**	**Animation**	**Animation**

C. Charte de vie de l'équipe

- Utilisation du téléphone uniquement pour un usage professionnel (donner les effectifs, contacter la direction en cas de sortie, faire des photos si le téléphone professionnel n'est pas disponible).
- L'animateur se doit d'avoir une tenue correcte (parole, posture).
- Le coin fumeur se trouve sur le parking derrière le bâtiment de la cantine. Le portillon doit absolument être fermé à clé en permanence.
- Le repas est fourni et doit être pris assis à table avec les enfants ; c'est un moment d'échange.
- L'animateur se doit d'être ponctuel.
- L'animateur se doit d'assurer ses 9 fonctions (citées précédemment).
- Il ne doit pas y avoir de détachement du groupe, de la part d'un animateur, pour aller discuter avec ses collègues d'autres groupes pendant les temps d'animation.
- L'animateur doit respecter les heures et temps de pause.
- L'animateur doit respecter ses collègues, les agents des différents services, les enfants et leurs familles, les éventuels intervenants ou prestataires.
- Il est formellement interdit de diffuser ou publier des photos des enfants sur les réseaux sociaux.
- En fin de journée, l'animateur est chargé de remettre en état les salles et de ranger le matériel utilisé dans la journée avant de partir.
- Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative plutôt que le « faire à la place de ».
- Solidarité entre animateurs : ne jamais se contredire devant les enfants.
- Communication régulière avec la direction et les collègues, y compris entre animateurs fixes et animatrices en alternance, afin d'assurer la continuité pédagogique d'un mercredi sur l'autre.
- Préparer ses animations en amont (matériel, sécurité, objectifs pédagogiques).

D. Animateur stagiaire

Pour les stagiaires, un livret de stage pratique leur est donné en début de stage afin de suivre leur évolution et leur permettre une auto-évaluation à mi-parcours (voir annexe).

L'évaluation du stage pratique par le directeur d'ACM est importante et doit faire l'objet d'une attention particulière. Elle permet à la fois au stagiaire de se positionner et à l'organisme de formation de la dernière session de travailler sur les points à améliorer.

Il appartient au directeur de l'ACM, qui va évaluer le stagiaire :

- de faire des observations pour chaque critère afin de permettre au stagiaire BAFA d'avoir une vue d'ensemble sur ses points forts et les axes d'amélioration ;
- de définir, dans les items présentés, les critères qui sont incontournables — si ceux-ci ne sont pas acquis, le directeur doit en préciser les raisons ;
- de compléter l'évaluation du stage de manière concrète et compréhensible. En aucun cas les évaluations de deux stages distincts ne doivent faire l'objet de la même remarque (copier-coller) — l'évaluation du 2e stage ne pouvant être identique à celle du 1er.

En cas d'avis défavorable :

- Un rapport détaillé doit reprendre chaque critère et les motifs de non-recevabilité.
- Tout stage pratique déclaré comme tel dans TAM doit faire l'objet d'une évaluation écrite. En aucun cas un directeur d'ACM ne doit proposer au stagiaire, de sa propre initiative, de refaire une session pratique sur un autre site.

V. Sécurité

A. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Les informations concernant le PPMS seront transmises à l'équipe lors de la réunion de préparation qui précède l'ouverture de chaque période.

B. Sécurité au quotidien

Chacun veille à ce qu'aucun enfant ne déambule seul dans les locaux. L'enfant est toujours accompagné par un adulte.

Chacun est vigilant quant à l'arrivée et au départ des enfants : pointage immédiat (et dépointage).

S'assurer que l'enfant quitte l'accueil avec le « bon » parent ou toute autre personne autorisée à reprendre l'enfant.

Les numéros utiles

La liste des numéros utiles est visible dans toutes les salles d'accueil et mise à disposition des parents.

SAMU — 15	Police / Gendarmerie — 17	Pompiers — 18	Toutes urgences — 112